

Arrêté n° 328/2026/RH

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2026, dans les académies de LIMOGES et ORLEANS-TOURS.

Le président de l'UNIVERSITE DE LIMOGES,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 12 mai 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de LIMOGES et ORLEANS-TOURS, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans les académies de LIMOGES et ORLEANS-TOURS :

Madame BERNIER Alexia, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Université de Limoges, Limoges.

Madame GAUTIER Graziella Nelly, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, vice-présidente, Université de Tours, Tours.

Monsieur BEZAIZ Rachid, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Limoges, Limoges.

Monsieur TESTUT David, attaché principal d'administration de l'état, expert, Université de Limoges, Limoges.

Madame MEILLEROUX Véronique, attaché d'administration de l'état, Agence de Service et de Paiement, Limoges.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Limoges*, le *13 10 2026*

Le Président de l'Université de Limoges

Vincent JOLIVET

